

La FISCALITE EN FORET : MODE D'EMPLOI

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Gérer une forêt demande un minimum de connaissance du contexte fiscal pour rester en conformité avec la loi, mais aussi pour limiter ses frais, conserver son patrimoine et le transmettre dans les meilleures conditions. C'est un domaine où les textes et leurs applications évoluent chaque année.

OBJECTIFS :

Actualiser les informations fiscales liées aux activités de gestion forestières
Optimiser la création de richesses et de revenus.
Acquérir les bases fiscales pour investir en forêt.
Ce stage permet de mettre à jour ou d'acquérir des bases solides en matière de fiscalité, ceci en tenant compte des interactions entre les diverses législations.

PUBLIC CONCERNE :

Agents des services forestiers des DRAAF et DDT

CONTENU PROPOSE :

Exposés de la législation en vigueur
Analyse de cas concrets
Application : exercices thématiques
Informations pratiques

INTERVENANTS :

Intervenants spécialisés

DUREE :

2 jours

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

3

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Myriam ISSARTEL

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Béatrice ANTOINE

INFORMATION :

Formation organisée par le CNPF et mutualisée avec l'INFOMA

Contact inscription : beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

Ouverte à titre gratuit aux agents des services forestiers des DRAAF et DDT
attention : nombre de places limité

N° ADF :

181109